



**Présentation du permis de construire du
bâtiment d'exploitation de la géothermie**

Comité de suivi du chantier GéoRueil N°2

Jeudi 1^{er} juillet 2021



Intervenants

Mairie de Rueil-Malmaison

Monique Bouteille, Adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme et à l'Ecoquartier

Pierre Gomez, Adjoint au maire délégué aux services techniques et aux taxis

Frédéric Sgard, Conseiller municipal délégué aux mobilités et au suivi des chantiers

Guillaume Gardey, Directeur général des services techniques

GéoRueil – ENGIE Solutions

Yann Madigou, Directeur général de GéoRueil

Antoine Coicadan, Directeur du projet GéoRueil

Clément Boucher, Ingénieur Géosciences

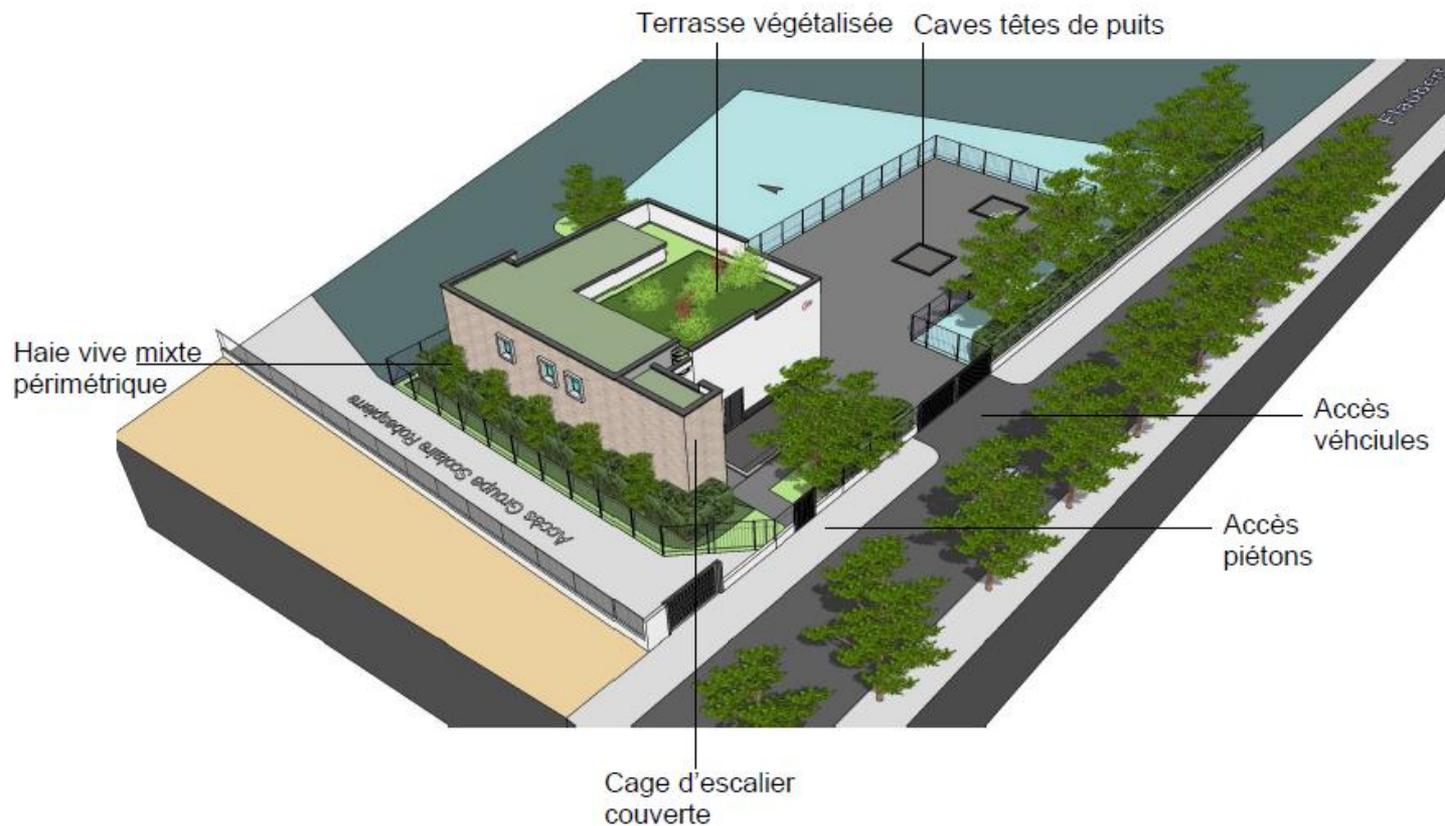
Architecte

Georges Bertrand

L'environnement du projet



Visuel du projet



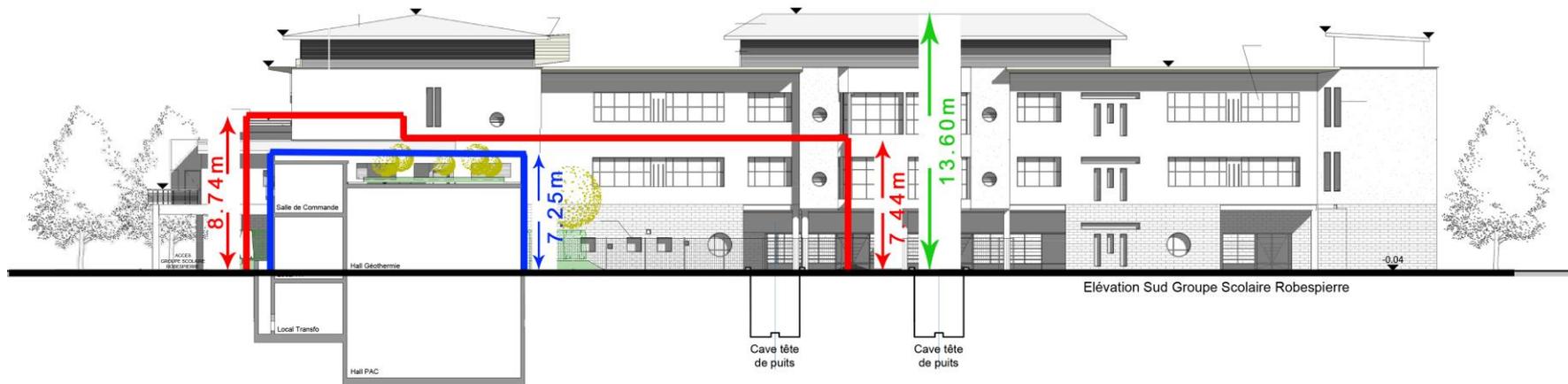
Vue depuis la rue Gustave Flaubert

Visuel du projet



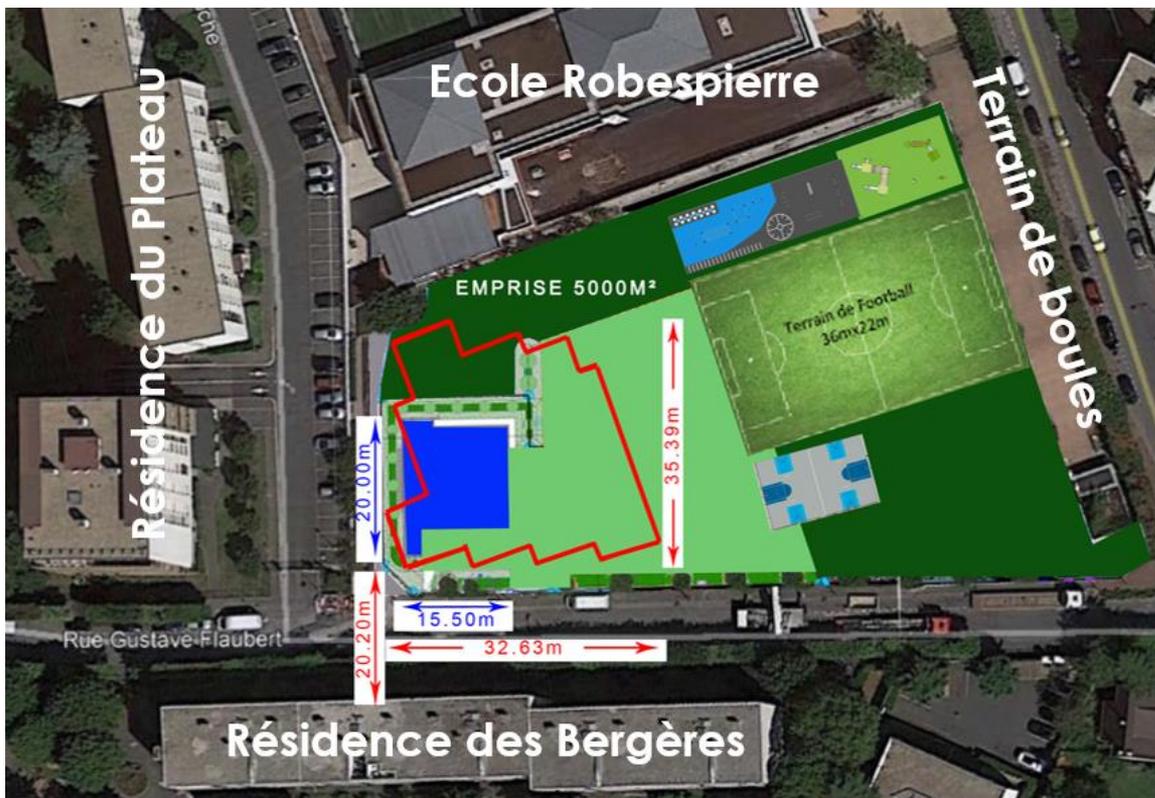
Vue depuis la rue Gustave Flaubert

Bâtiment d'exploitation de la géothermie

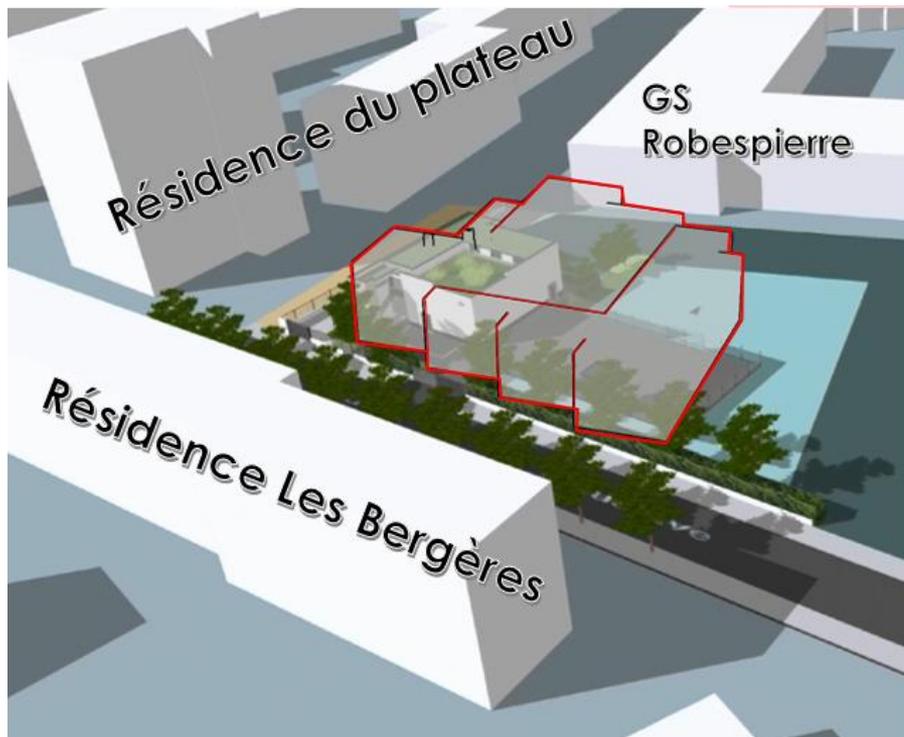


Bleu: bât. d'exploitation
Rouge: maternelle démolie
Vert : GS Robespierre

Construction du bâtiment d'exploitation de la géothermie



Bâtiment d'exploitation de la géothermie



Hauteur

école : **8,74 m**

Bât. exploitation: **7,25 m**

Emprise au sol

Ecole : **961 m²**

Bât. exploitation: **250 m²**

Rouge: maternelle
construite en 1960 et
démolie en 2020

Comité de suivi du chantier GéoRueil

N°2

Jeudi 1^{er} juillet 2021



Préparation de la plateforme

- Mise en place des enrobés sur site le 1^{er} juillet 2021.
- **Entreprise** : Colas
- **Durée des travaux** : 1 journée de 7h à 20h
- **Nombre d'intervenant sur le chantier** : 10 à 15 personnes

Intervention pouvant générer des vibrations et odeurs



Phase 1 : Travaux de montage/démontage de la machine



Forage : opération créant de la nuisance sonore

Dates prévisionnelles

- **Montage** : du 6 juillet au 21 juillet
- **Démontage** : du 25 octobre au 9 novembre
- **Entreprise** : SMP
- **Durée des travaux** : 24h/24 et 7J/7
- **Nombre d'intervenants sur le chantier** : entre 20 et 40 personnes

Conditions de l'opération

- **Arrivée de la machine de forage par poids lourds ou convois exceptionnels (de 10 à 15 camions par jour)** sur toute la durée du montage/démontage, dont jusqu' à **10 camions par nuit, entre le 6 et le 12 juillet.**
- Travaux de montage et de démontage, 24h/24 et 7J/7
- **Mise en place d'un agent de sécurité** pour sécuriser le chantier (nuit/weekend/jours fériés)

Phase 2 : Travaux de forage



Forage : opération créant de la nuisance sonore

Dates prévisionnelles

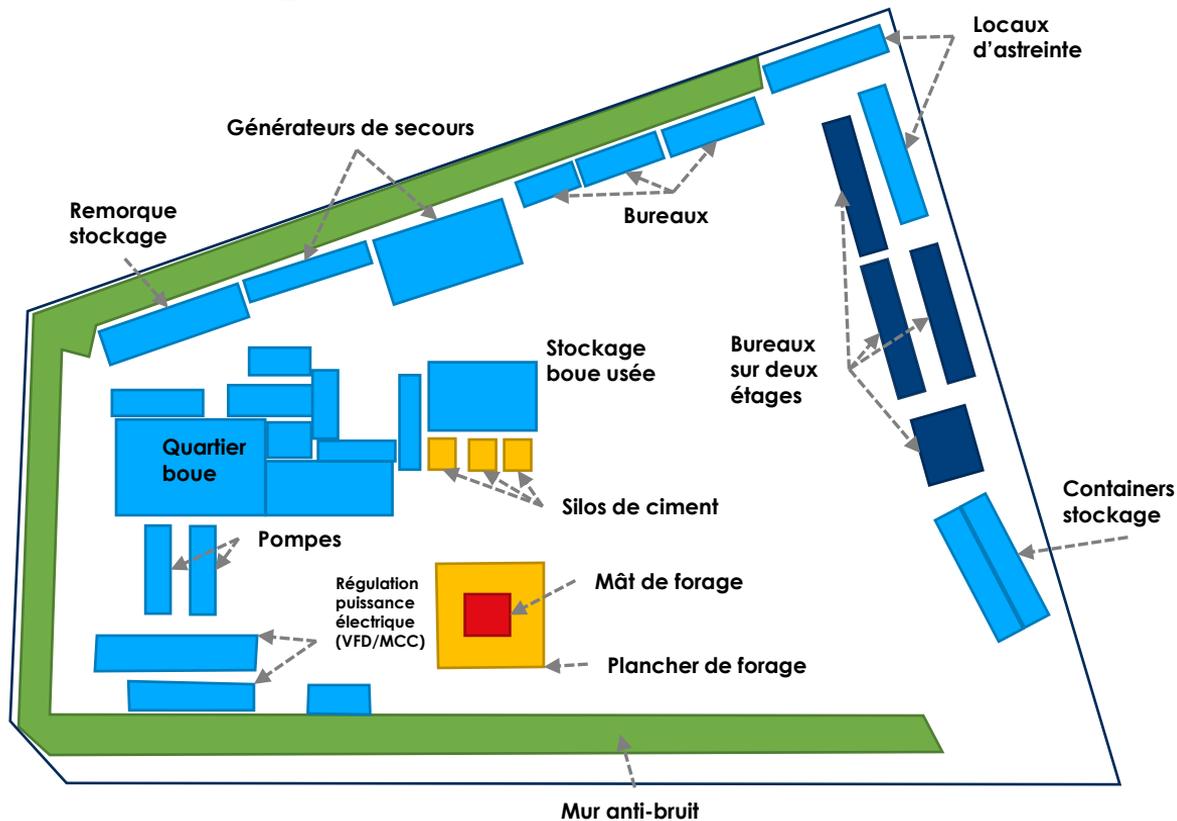
- **Dates du forage** : du 21 juillet au 18 octobre
(13 semaines de forage)
- **Entreprise** : SMP
- **Nombre d'intervenants sur le chantier** :
entre 20 et 40 personnes
- **Durée des travaux** : 24h/24 et 7J/7

• Conditions de l'opération

- Environ **10 camions par jour prévus en journée**, pour acheminer les consommables nécessaires au forage
- **Aucun camion de nuit et le weekend** sauf pour **les cas exceptionnels** suivants :
 - **Livraisons nécessaires pour l'installation d'un équipement en urgence** (remplacement, casse, etc.)
 - Lors des **6 phases de cimentation/tubage** réparties sur toute la durée de forage, et nécessitant le **besoin complémentaire de 5 à 10 camions sur 3 jours.**
- **Une zone tampon est à l'étude** pour éviter les perturbations sur la voie publique.
- **Mise en place d'un agent de sécurité** pour sécuriser le chantier (nuit/weekend/jours fériés)



Emergences visuelles



Légende :

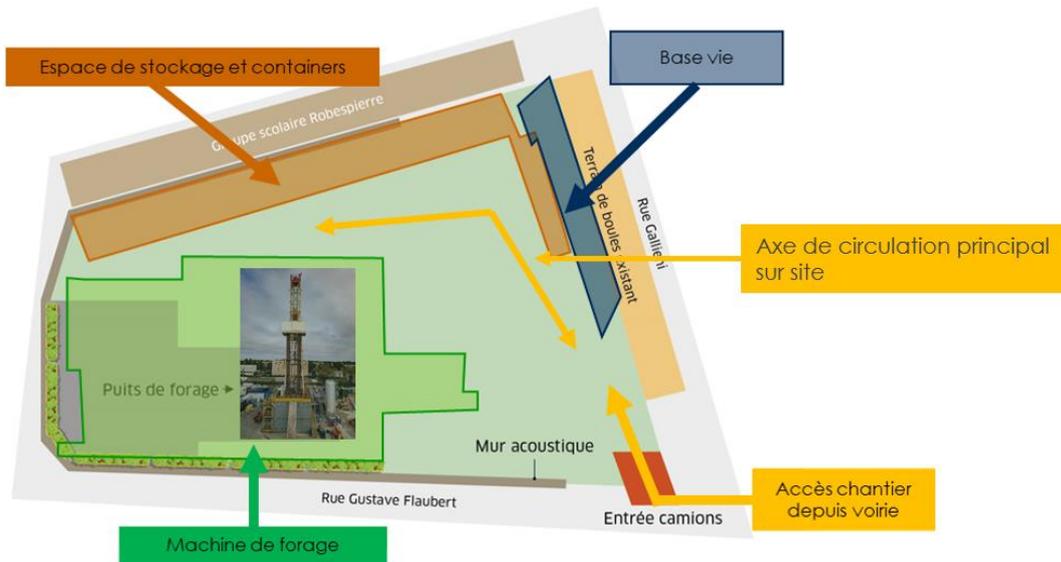
- Inferieur à 3 mètres
- Entre 3 et 5 mètres
- 6 mètres
- Entre 6 et 12 mètres
- Jusqu'à 44 mètres

2

La maîtrise et suivi du du chantier de forage

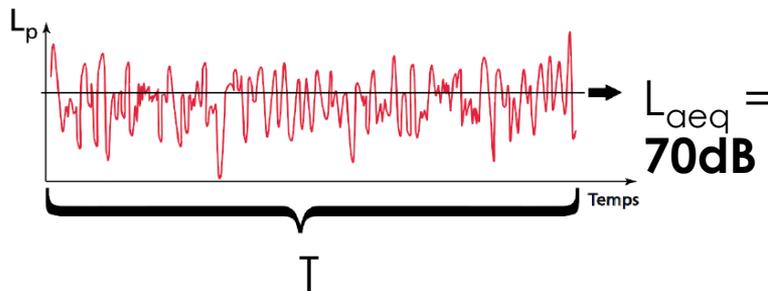
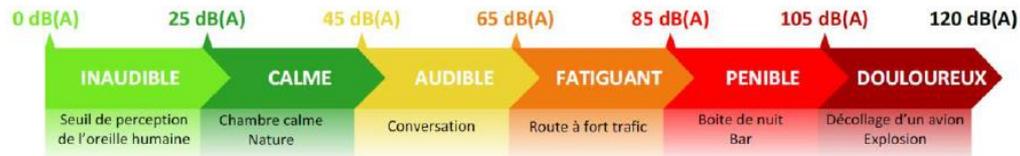
- a. Maîtrise du chantier
- b. Suivi de l'empreinte sonore

a. Maîtrise du chantier



- Suppression des groupes électrogènes au fioul par une alimentation du forage tout en électrique
- Capotage phonique des pompes de forage, du treuil et du mât de forage
- Mise en place d'un mur acoustique en paille
- Lorsque c'est possible, mise en place d'un émetteur permettant de réduire le bip de recul du camion.
- Installations de capteurs acoustiques, vibratoires et qualité de l'air

b. Suivi de l'empreinte sonore



Vérification sur site du bruit issu du chantier

- Le bruit ambiant dépasse les 70dB hors travaux en phase de pointe
- Les capteurs suivent l'intensité acoustique en effectuant la moyenne sonores avec les valeurs de jour 7h00-22h et de nuit 22h-7h00
- Une gestion des opérations pour limiter les émergences nocturnes
- Une logistique organisée pour favoriser les livraisons de jour ou en soirée

3

Communication

Communication

Pour vous informer sur l'avancée des travaux

- Comité de suivi riverains
- Site internet de la ville
- Possibilité de visiter le chantier pendant la phase de forage
- Un médiateur à disposition

Informez-vous et posez toutes vos questions !

Info-geothermie@mairie-rueilmalmaison.fr

georueil@engie.com

Le médiateur travaux et le comité de suivi

Les missions

Le but étant de mettre tout en œuvre pour minimiser les impacts des travaux sur le quotidien des riverains, mes missions suivent plusieurs objectifs :

- Porter et présenter le projet et ses enjeux.
- Informer les riverains des différentes nuisances du chantier au travaux des différents supports de communication : infos riverains, panneaux chantiers, site internet...
- Être à votre écoute, faire remonter leurs doléances auprès des équipes travaux pour trouver des solutions adaptées aux problèmes rencontrés.

chantiers@mairie-rueilmalmaison.fr

L'acteur de proximité entre les différentes parties prenantes du chantier



Pierre Levanier

Numéro de téléphone : 06 85 09 72 06

Adresse mail : pierre.levanier@engie.com

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

A partir de 17h jusqu'à 9h00 du matin :

Plateforme d'Astreinte ENGIE Solutions : 0811 20 20 27

Code d'installation : 6203040998

OU

la police municipale : 01 4732 46 46

Visites du chantier

Les opérations de forage sont prioritaires aux visites du chantier

- En fonction de l'avancée des opérations, organisation de visites de chantier d'1h, tous les jeudis à partir du 2 septembre.

Consignes d'accès au site de forage

- Se conformer aux consignes de sécurité d'accès au site.
L'entrée se fait uniquement sur autorisation du chef de chantier SMP.
- Un accueil sécurité est obligatoire pour tout visiteur externe





**Merci pour votre
attention**



Pour en savoir plus sur le projet





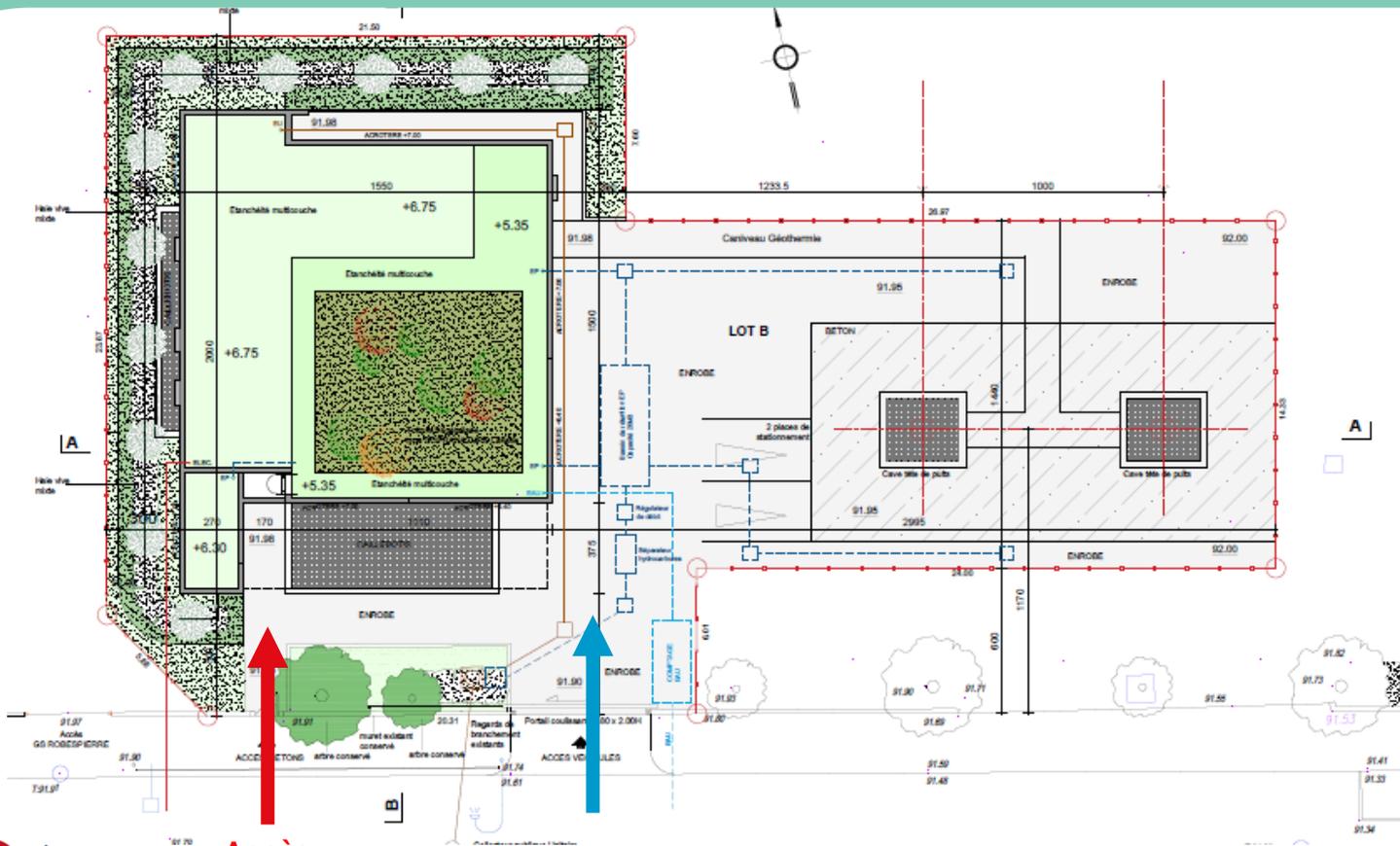
Annexes

Visuel du projet



Vue depuis le groupe scolaire Robespierre

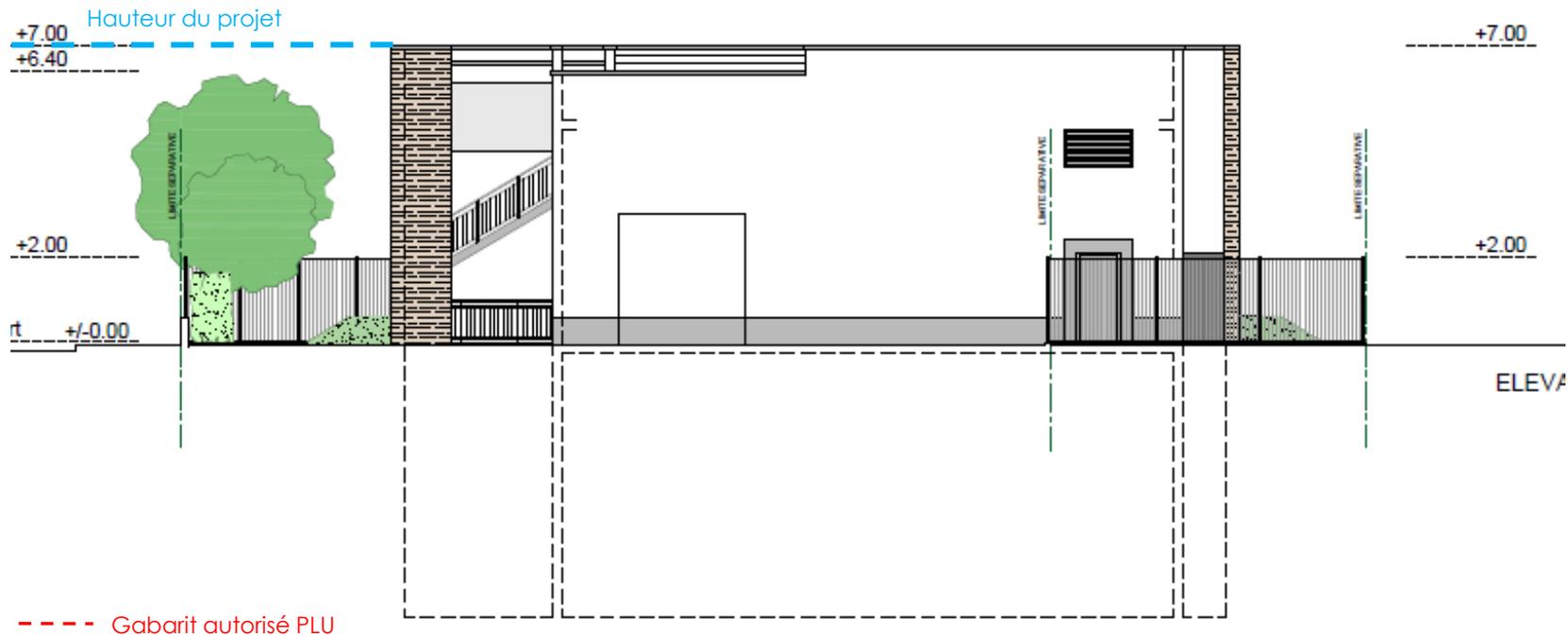
Le plan de masse



Accès Piétons

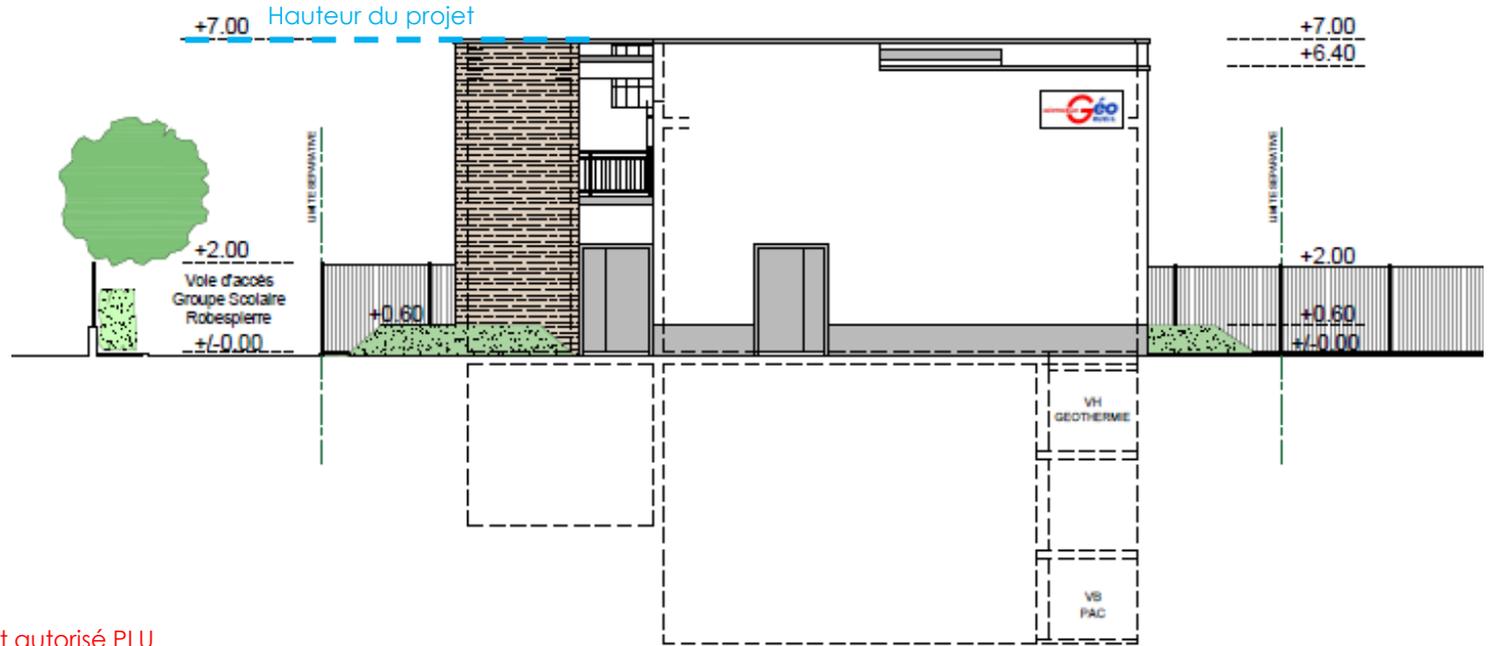
Accès voie Engins

Les façades et les coupes



Vue depuis : façade est

Les façades et les coupes

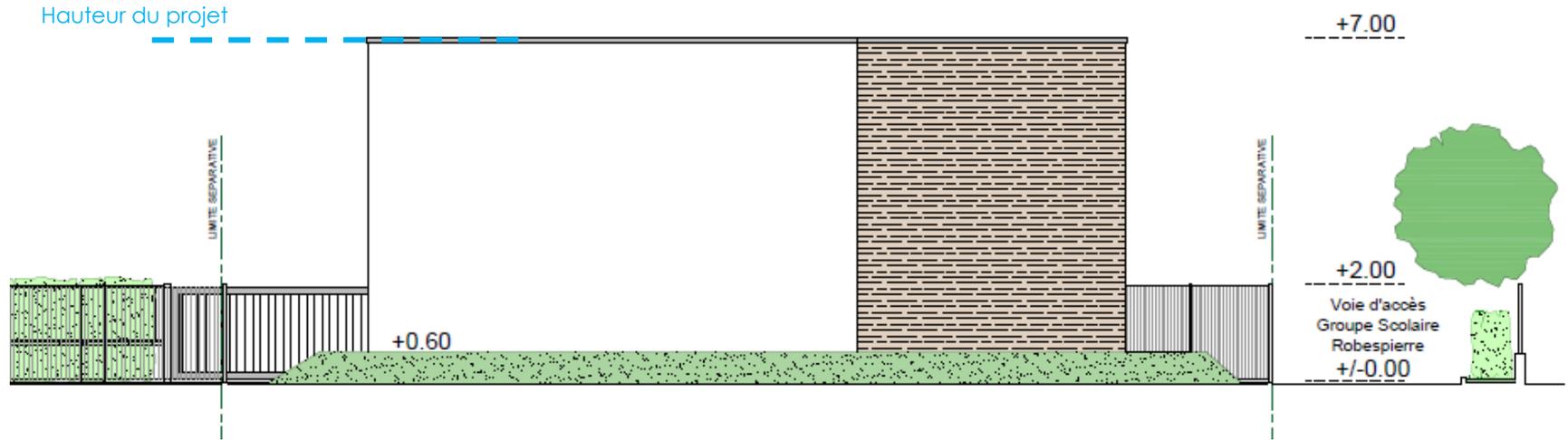


--- Gabarit autorisé PLU

— Terrain et Bâtiments voisins

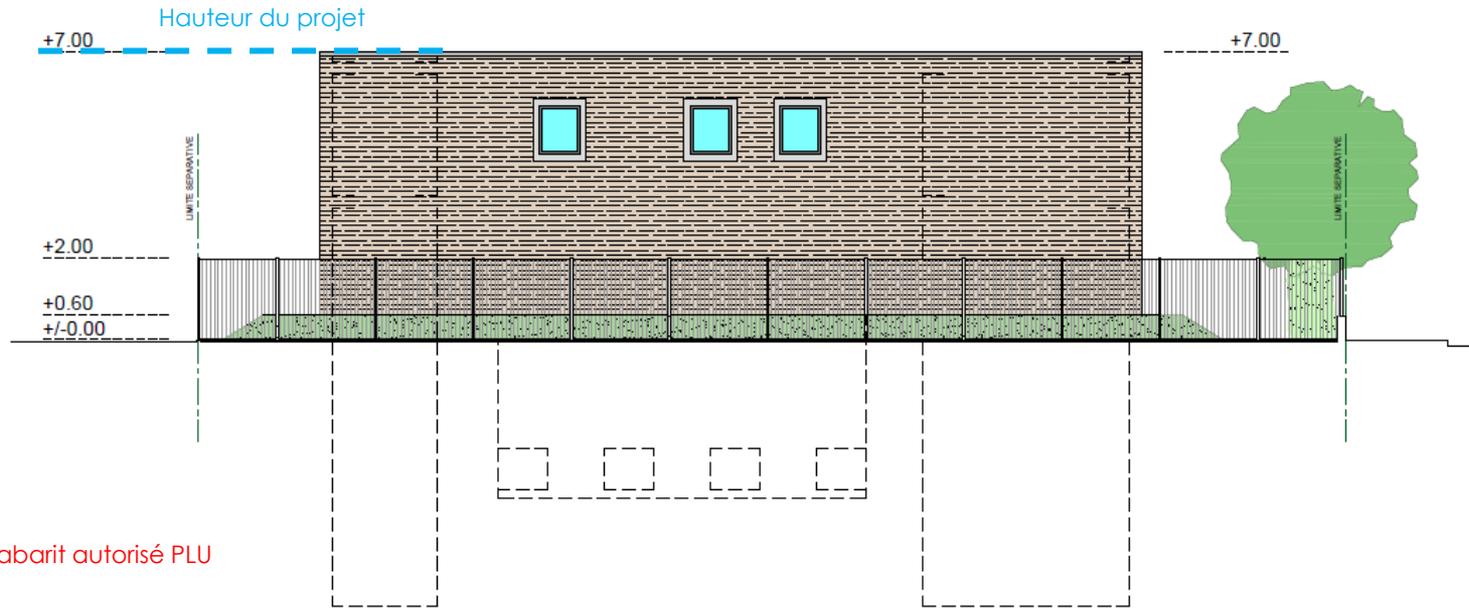
Façade sud

Les façades et les coupes



Façade nord

Les façades et les coupes

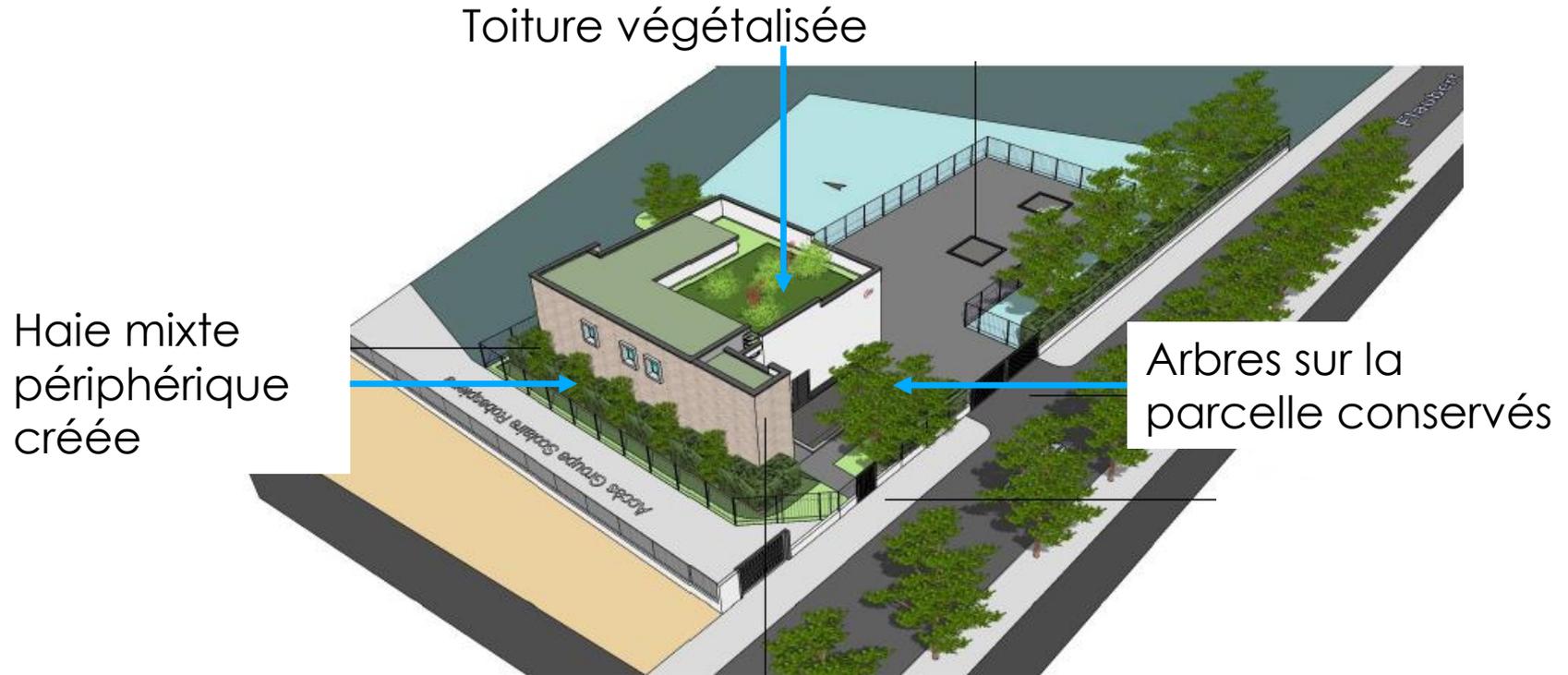


--- Gabarit autorisé PLU

— Terrain et Bâtiments voisins

Façade ouest

Le traitement paysager





Planning des travaux

